

<https://www.cafepedagogique.net/2024/05/22/vademecum-rien-ne-va-pour-le-snes-fsu-et-l...>

Café pédagogique

3 min read

## Vademecum : rien ne va pour le Snes-FSU et le Snalc



*« Le vademécum « Mettre en place les groupes de besoins » est un condensé de mauvaise foi qui démontre à quel point le ministère est hors sol » écrit le Snes-FSu dans [un article publié sur son site](#). « La recherche s'oppose globalement aux classes de niveau, l'institution ne peut plus s'appuyer que sur une étude effectuée au Kenya où la réalité scolaire n'est pas comparable aux conditions d'enseignement en France ».*

Sur les préconisations d'organisation, le premier syndicat des professeurs du second degré est sans concessions. *« Les exemples présentés sont fantaisistes : les modélisations de regroupements sont faites à partir de classes à 21 élèves, comme si cela était la norme dans les collèges de France ! Le ministère ne peut pourtant pas ignorer les effectifs réels par classe, publiés chaque année par la DEPP, son service statistique (...) Ailleurs, un autre scénario est envisagé : pour que les meilleur·es élèves puissent mieux « s'envoler » (dixit G. Attal) , le ministère n'hésite pas à proposer de les favoriser en créant un regroupement à l'effectif moins lourd que le groupe des élèves dont le niveau est juste satisfaisant ! L'élitisme est en marche ! »*

Quant à la liberté pédagogique, le Snes-FSU estime que ce vademécum *« s'avance très loin dans le dirigisme pédagogique, multipliant, à destination des professeur·es de lettres et de mathématiques, des modèles de séquences clés en main déroulant des séances déjà toutes prêtes. Sur presque chaque page ou diapositive, reviennent avec insistance les préconisations de mise en commun et de standardisation de l'enseignement et des évaluations : « méthodes efficaces » à appliquer, progressions communes à respecter, co-enseignement imposé, adoption d'un matériel unique au sein d'un même niveau voire sur la totalité des années du collège (cahier de cours, fiches, manuel labellisé, œuvres étudiées...), encouragement à prédéfinir des traces écrites que l'ensemble des professeur·es devra faire noter, conformité au rythme et à la nature des évaluations issues directement des ressources de la DEPP ou d'Eduscol... »*

Au Snalc, là aussi, ça ne passe. Et c'est peu de le dire. Alors que Gabriel Attal affirmait s'être basé sur la proposition du syndicat, celui-ci estime que *« le Ministère a menti et met aujourd'hui en place une réforme qui nuira à tous les personnels et n'apportera rien aux élèves »*. *« Les propositions d'organisations, les exemples d'emplois du temps et les pratiques pédagogiques imposées à mots à peine couverts montrent que les professeurs vont être mis en souffrance et vont voir leur liberté pédagogique grandement attaquée pendant que, dans le même temps, les chefs d'établissement vont s'arracher les cheveux avec les services, et que le gain pour les élèves sera absolument nul. Le Ministère avoue même dans ce vademecum que la mise en place des groupes peut nécessiter de « limiter le cumul d'options » »*.

**Lilia Ben Hamouda**